



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE SERVICE SOLUTION DE
TICKET DEMATERIALISE POUR TERMINAL DE
PAIEMENT ELECTRONIQUE**

**DÉCISION N° DM-26-054
EN DATE DU 06 FEVRIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-182 du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre GIRARD, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives aux finances, aux suivis des délégations de service public et aux ressources humaines ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de dématérialiser les tickets des Terminaux de Paiement Electronique dans un soucis d'historisation et de sécurisation des transactions via le ticket digital Ingineco ;

CONSIDÉRANT la volonté de simplifier le processus de paiement et d'adopter une approche respectueuse de l'environnement en réduisant les couts de papier, d'impression et de stockage ;

CONSIDÉRANT l'offre commerciale de la société HM TELECOM ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société HM TELECOM, sis 26, avenue du 08 Mai 1945 - 95200 Sarcelles, un contrat de service proposant une solution de ticket dématérialisé pour Terminal de Paiement Electronique pour une durée de quatre ans.

Le présent marché est un marché à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 10.000 euros HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire délégué aux finances, au suivi
des délégations de service public et aux
ressources humaines,

Signé

Pierre GIRARD

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260206-lmc1H13903H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/02/2026
Date de Publication : 06/02/2026